



Ghislenghien - Un formidable élan de générosité

Belga

22-07-2005

(BELGA) = La catastrophe de Ghislenghien a donné lieu en Belgique à un formidable élan de solidarité au sein de la population belge. Concerts, soupers, rencontres sportives et autres activités diverses ont été organisés pour récolter des fonds au profit des victimes de cette explosion.

Créée le 2 septembre 2004, l'association "Solidarité Ghislenghien" a distribué à ce jour 391.000 euros. Présidée par le juge de paix Pierre Papeux, elle est essentiellement composée de membres de la société civile, d'experts en santé, droit ou sécurité, ainsi que d'associations atheroises. Depuis sa création, sa mission consiste à gérer les dons et bénéfices de toutes ces activités.

"Solidarité Ghislenghien" s'est fixé comme objectif d'aider financièrement les préjudiciés, quelle que soit leur catégorie professionnelle, leur provenance géographique ou leur situation en matière d'assurance.

"La Ville d'Ath, qui prend tous les frais de fonctionnement de l'association à sa charge, a souhaité que soit créée une asbl indépendante", rappelle Carine Genart, assistante sociale et secrétaire de "Solidarité Ghislenghien". "Au sein de l'association, nous avons des 'personnes ressources', comme une juriste qui avait géré la crise de la Résidence des Mésanges, un médecin spécialisé dans la traumatologie des brûlures, un spécialiste des questions relatives à la personne handicapée ou un ingénieur expert en sécurité", explique-t-elle.

L'une des premières décisions de l'asbl a été de fournir un défraiement pour les déplacements des familles qui se rendaient au chevet de leurs proches. Il s'agissait d'un forfait adapté au trajet entre le domicile et l'hôpital ainsi qu'à la durée de l'hospitalisation. Ce montant venait compléter l'intervention de l'assurance "accident du travail", qui couvre un trajet sur trois

Pour les ressortissants français qui travaillaient dans des entreprises sous-traitantes françaises sur le site de Ghislenghien, la somme a été majorée de 50 pc.

Une partie des frais funéraires des trois victimes françaises a également été prise en charge par l'association.

D'autres initiatives ont également vu le jour après cette catastrophe, notamment en faveur des enfants des victimes. L'asbl "Solidarité Ghislenghien" et les associations de fait "Ghislenghien Solidaire", "Solidarité Atheroise", les Rotary Club belges et luxembourgeois, "Diamant Boart Solidarity Fund" et l'Amicale des pompiers d'Ath ont ouvert des comptes épargne pour les 105 enfants - mineurs d'âge ou majeurs toujours en formation - des victimes décédées et des grands brûlés. Chacun des jeunes et enfants concernés dispose d'une somme de 2.500 euros. "Des

ménages ont subi une perte de revenus, il faut penser aux études et à l'avenir de ces jeunes", explique Carine Genart.

Fin juin, les membres du personnel de la société gazière Fluxys, séduits par cette opération, ont versé 75.000 euros à l'asbl, ce qui a porté la somme sur les comptes à 3.200 euros.

La prochaine aide financière de l'asbl, qui dispose à ce jour de 160.000 euros, portera sur le traitement des brûlures et la chirurgie réparatrice. La catastrophe a fait une soixantaine de grands brûlés. L'idée est de les aider à supporter les frais de cure post-hospitalière en intégrant la présence du conjoint ou d'un accompagnant.

Le numéro de compte de l'asbl "Solidarité Ghislenghien" est 091-0130281-39 .

Belga
© 2005 Belga NV

